



Communiqué de l'intersyndicale étudiant-e-s et personnels

Toulouse, Vendredi 11 mai 2018

Les organisations syndicales étudiant-e-s et de personnels condamnent l'intervention des forces de l'ordre sur le Campus Mirail de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès à 4h dans la nuit du 08 au 09 mai qui contrevient au respect des franchises universitaires.

Cette intervention n'a jamais été nécessaire du point de vue de la sécurité des personnes et des locaux. **La décision politique de cette intervention s'en prend directement au mouvement social qui se mobilise depuis des mois contre la loi ORE.**

Depuis lors, l'administrateur provisoire et les services de la préfecture n'ont cessé de communiquer que cette intervention s'est déroulée dans le calme, sans violence et sans interpellations. Cela est faux comme en témoigne notamment l'interpellation violente et l'hospitalisation de Guilhem.

Les organisations syndicales étudiant-e-s et de personnel soutiennent les démarches de Guilhem, de sa famille et de ses avocates pour faire la lumière sur les conditions d'interpellation et l'intervention des forces de l'ordre.

Les organisations syndicales seront vigilantes sur les mesures de rétorsions contre tou-te-s les étudiant-e-s et personnels mobilisé-e-s.

Nous dénonçons, dans le communiqué du 08 mai, la création d'un groupe de travail que nous interprétons comme une substitution de la **commission tri-partite enseignant-e-s / BIATSS / étudiant-e-s qui avait été négociée et acceptée début avril**. Ce groupe de travail, contrairement à ce qui a été annoncé dans le communiqué, ne reflète pas la stricte composition de l'ensemble des directions de composantes et des services centraux.

Nous rappelons qu'il existe encore des instances décisionnelles élues dans cette université : CPE, CTE, CHSCT, Conseils d'UFR, Conseils de départements, CCPANT. Le groupe de travail, dont nous ne connaissons pas le périmètre, ne peut se substituer à ces instances démocratiques et règlementaires. Des décisions comme le calendrier universitaire doivent être discutées en CT, voire en CHSCT.

Nous dénonçons que, dans son arrêté de fermeture administrative, l'administrateur provisoire crée la confusion entre le mouvement de grève et la modalité d'action du blocage.

Nous condamnons l'instrumentalisation de la fermeture administrative à des fins politiques et nous demandons à ce que cette fermeture soit levée rapidement, notamment pour permettre la reprise du dialogue entre étudiant-e-s et personnels, dans la tenue d'AG d'UFR et / ou de départements entre autres.

Cette intervention des forces de l'ordre n'entachera pas notre détermination à combattre la loi ORE et défendre l'ensemble de nos revendications :

- Les retraits de la loi ORE et de ParcoursSup ;
- La défense du Baccalauréat comme titre d'accès à l'université ;
- Le retrait du vote du CA du 12 décembre 2017 concernant le projet IDEX/UT (UNITI 2018) ;
- La création de postes statutaires à hauteur des besoins de notre université ;
- L'assurance que tous les contrats précaires soient intégralement payés ;
- Le retrait du dépôt de plainte.

La satisfaction de ces revendications aurait permis d'offrir une solution immédiate et pacifique de sortie de crise.

Nous appelons à la participation de toutes et tous

aux prochaines AG*

et aux prochaines journées de grèves et mobilisations

des 16 mai (ESR) et 22 mai (Fonction publique)

* Prochaine AG des personnels : lundi 14 mai à 10h (lieu à définir) ;
Prochaine AG commune étudiant-e-s et personnel : lundi 14 mai à 12h30 (lieu à définir)

